

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 68/2015

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

SOUS-PREFECTURE
 18 DEC. 2015
 MONTBELIARD

DATE DE CONVOCATION : 25/11/2015	L'an deux mil quinze le dix décembre à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 10/12/2015	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 22</i> <i>Votants : 27</i> <i>Ayant donné procuration : 5</i> <i>Absents excusés : 5</i> <i>Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUH Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> LALLAOUA Nora, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline (arrivée à 20h15), MORASCETTI Élisabeth.
OBJET : <i>Motion de soutien – Trésorerie de Sainte-Suzanne</i>	<i>Procurations données :</i> <ul style="list-style-type: none"> - LALLAOUA Nora a donné procuration à DELMARRE Véronique, - GORGULU Alpay a donné procuration à JELIC Céline, - PLANÇON Aurélie a donné procuration à : MORANDINI-HENRICI Séverine, - GROSJEAN Aline (arrivée à 20h15) a donné procuration à : TRAVERSIER Agnès, - MORASCETTI Élisabeth a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre.
RÉSULTAT DU VOTE : <ul style="list-style-type: none"> - Pour : 27 - Contre : 0 - Abstention : 0 	Monsieur Grégoire SEGAUD est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Direction des Finances Publiques a un projet de transfert de la Trésorerie de Montbéliard et des Deux Vallées sise à Sainte Suzanne vers Sochaux.

Lors de la séance du 13 octobre 2015, le Conseil Syndical de la Trésorerie de Montbéliard et des Deux Vallées a voté une motion pour la sauvegarde de la trésorerie sur la commune de Sainte-Suzanne.

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

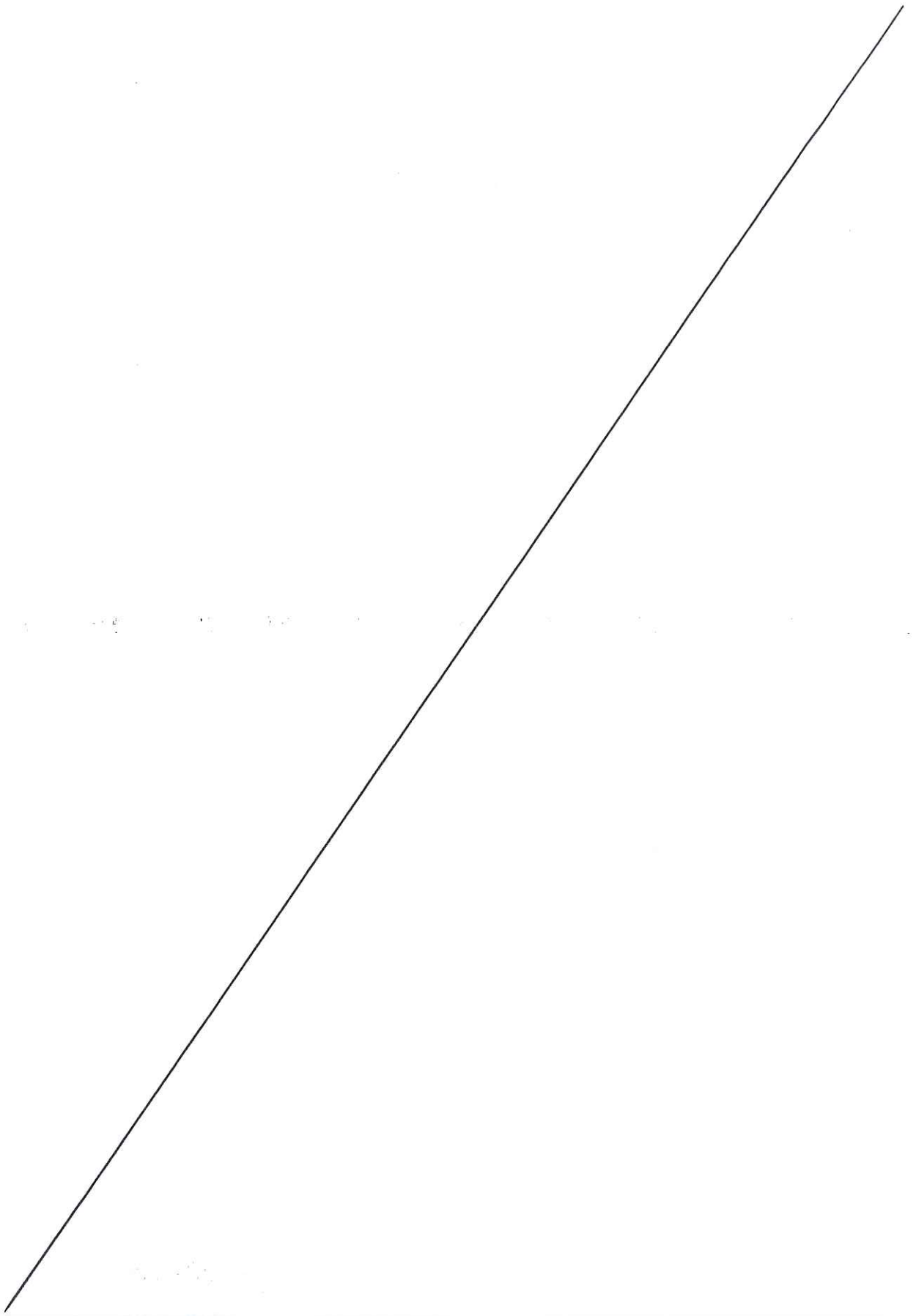
- De se prononcer CONTRE le transfert de la Trésorerie de Montbéliard et des Deux Vallées dans les locaux de Sochaux,
- D'approuver la motion présentée par le Syndicat de la Trésorerie de Montbéliard et des Deux Vallées.

Fait et délibéré à Bavans, le 10/12/2015
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 10/12/2015
 Publiée le 10/12/2015.....
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire



Syndicat de la Trésorerie de Montbéliard
et des Deux Vallées.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

<p><u>DATE DE CONVOCATION :</u> 02/10/2015</p>	<p>L'an deux mille quinze et le mardi 13 octobre à dix-neuf heures.</p>
<p><u>DATE D’AFFICHAGE :</u> 14/10/2015</p>	<p>Le Conseil Syndical légalement convoqué, s’est réuni en séance publique sous la présidence de M. Bertrand LEHMANN, Président.</p>
<p><u>NOMBRE DE CONSEILLERS</u> <i>En exercice : 38</i> <i>Présents : 26</i> <i>Votants : 27</i></p>	<p><u>Etaient présents (titulaires et suppléants) :</u> M. MOUCHET, M. LEMOINE, M. PIERNAVIEJA, Mme BOYER, M. GEORGE, Mme HENRICI, Mme DALOZ, M. MATHIEU, M. SENAC, Mme GUERITTOT, M. SARRAND, M. TCHORYK, Mme TRIDANT, Mme ROULIN, M. MANCASSOLA, M. CUNIN, M. CANNARD, Mme LAMBOLEY, M. TCHOBANIAN, M. RUDENKO, M. MAURY, Mme GIRARDIN, M. PAVILLARD, Mme HUELIN, M. LEHMANN.</p>
<p><u>OBJET:</u> Motion pour la sauvegarde la trésorerie</p>	<p>Les présents formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><u>Excusés :</u> Mme SCHEURER, M. BRUOT, M. LIPSKI, M. SAILLET, M. ETIENNEY, M. PONT, M. VERNIER, M. ROZEN, M. CHENU, M. DEPOUTOT, Mme SALINIER, M. MOINE, M. BOYER, Mme BEAUFILS.</p> <p><u>Absents :</u> / <u>Ont donné pouvoir :</u> M. CHENU à M. RUDENKO</p>

Monsieur le Président expose que la Direction des Finances Publiques a un projet de transfert de la trésorerie de Montbéliard et des Deux Vallées sise à Sainte Suzanne vers Sochaux où l'inverse.

Le Président rappelle que :

- Le syndicat est composé des dix-neuf Communes suivantes : Aibre, Allondans, Bart, Bavans, Berche, Courcelles, Désandans, Dung, Echenans, Issans, Laire, Présentevillers, Raynans, Saint Julien, Sainte Marie, Sainte Suzanne, Semondans, Le Vernoy, Voujeaucourt.
- Le bâtiment qui abrite la trésorerie de Montbéliard et des Deux Vallées est propriété du Syndicat.

SOUS-PREFECTURE
18 DEC. 2015
MONTBELIARD

- L'investissement important consenti, à la demande de l'Etat, par les dix-neuf Communes, toutes modestes, n'a eu que pour seul et unique but de fournir des locaux à la trésorerie.
- Ce bâtiment est :
 - De construction récente (1995)
 - Régulièrement entretenu : chauffage remis à neuf en 2014
 - Climatisé
 - Sécurisé : sas d'entrée, caméra
 - Fonctionnel : aménagé, sur conseil des services de l'Etat, pour y recevoir une trésorerie
 - D'accessibilité aisée y compris pour des personnes à mobilité réduite depuis le parking mitoyen, vaste surface de bureaux de plein de pied
 - A proximité des dix-neuf Communes qui y sont gérées
 - Peu éloigné des Communes relevant de la trésorerie de Sochaux qui elles bénéficient des transports publics de PMA
 - A ce jour sous occupé

Le Président rappelle également que :

- Depuis le début 2015 le Syndicat met à disposition du personnel une salle de réunion, une cuisine et ses équipements à titre gracieux
- Qu'un logement de fonction, à l'étage, peut éventuellement être occupé par un fonctionnaire en poste à Sainte Suzanne

Les membres du Conseil Syndical font remarquer que :

- Le transfert à Sochaux perturberait fortement le rôle de conseil rendu par la trésorerie et indispensable à des Communes principalement rurales
- Les employés, les élus s'y rendent régulièrement et en profitent pour acheminer les documents et réalisent par le fait d'importantes économies de frais postaux tant pour leurs Communes que pour les services de l'Etat
- Le transfert à Sochaux alourdirait encore le déséquilibre d'implantation des services administratifs en défaveur des Communes rurales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, se prononce contre le transfert de la trésorerie de Montbéliard et des Deux Vallées dans les locaux de Sochaux.

Le Président
Bertrand LEHMANN

